



Prix - APERAU

(Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme)

« L'article scientifique de référence en aménagement de l'espace et de l'urbanisme »

Objectifs

- **Mettre en valeur** la contribution de chercheurs et de professionnels francophones de l'aménagement et de l'urbanisme à travers leurs publications dans des revues ou ouvrages traitant de la ville et des territoires
- **Attirer l'attention** du monde universitaire et des autres parties intéressées, sur l'ensemble des travaux menés dans le domaine de l'aménagement de l'espace
- **Contribuer** à la diffusion de la littérature scientifique dans le domaine, entre les différentes cultures académiques nationales

Calendrier

Date limite de soumission des articles :

1^{er} Avril 2012

Proclamation des résultats :

7 Juin 2012

Où envoyer les articles ?

Merci d'envoyer les articles qui vous semblent constituer une référence pour l'aménagement-urbanisme (de préférence en format pdf) à :
christophe.demaziere@univ-tours.fr ET f.nadouV2@gmail.com

ou, par voie postale, à : Christophe Demazière
Prix APERAU-Polytech'Tours -Département Aménagement
BP 30553, 37205 Tours cedex 3 (France)

Procédure de soumission d'articles

Sont concernés par le Prix :

- les articles publiés dans des revues à comité de lecture
- les contributions à ouvrage collectif
- tout chapitre d'ouvrage émanant d'un ou plusieurs auteurs

Les mémoires, thèses ou rapports de recherche (« littérature grise »), ne constituant pas des publications à part entière, ne sont pas examinés dans le cadre du Prix.

Les articles soumis doivent être rédigés en français. Les auteurs n'ont pas nécessairement un rattachement institutionnel à un institut membre de l'APERAU.

Pour l'édition 2012 du prix, sont concernées les publications parues en 2011.

Les contributions doivent être soumises en format électronique (type pdf). Aucune contribution ne doit dépasser 9 000 mots (références bibliographiques, tableaux et schémas inclus).

Les propositions d'articles émanent :

- des éditeurs de journaux scientifiques (notamment francophones), qui sont invités chaque année à soumettre les meilleurs articles publiés dans leurs revues
- des enseignants ou chercheurs rattachés à un institut membre de l'APERAU, qui sont invités chaque année à soumettre 1 à 3 articles de leur choix
- de toute autre personne intéressée par les débats scientifiques en aménagement-urbanisme.

Les articles sont évalués par un Comité de sélection qui émane de l'APERAU Internationale et rend compte publiquement de son activité au moment de l'attribution du Prix.

Procédure d'évaluation :

L'évaluation des articles comprend deux étapes. Dans la première, le Comité d'attribution du prix sélectionne les 5 meilleurs articles à l'issue d'une démarche d'évaluation quantitative.

Dans la deuxième étape, le Comité d'attribution du prix lit et évalue à nouveau avec attention les articles sélectionnés et, en plus des scores, les membres du jury explicitent leur évaluation.

Membres du comité de sélection

Abdelaziz ADIDI
Institut National
d'Aménagement et d'Urbanisme
Rabat

Marcel BAZIN
IATEUR
Université de Reims

Christophe DEMAZIERE
Polytech'Tours
Département Aménagement
UMR 7324 CITERES

Isabelle LAUDIER
Institut CDC
de la Recherche

Didier PARIS
IAUL
Université de Lille 1

Isabelle THOMAS
MARET
Université de Montréal

Markus ZEPF
IUG
Université de Grenoble